

Le CIC, pionnier dans le système d'évaluation des trophées

Le CIC (Conseil International de la Chasse et de la Conservation du gibier) est bien souvent mieux connu des chasseurs par ses « points CIC » que par ses nombreuses actions de défense de la faune sauvage et de ses biotopes, prônant une chasse durable et responsable.



*Les cotations permettent d'estimer l'état sanitaire d'une population d'animaux dans une région donnée à un moment donné et de suivre l'évolution de cet état.
Photo : DelBeCIC*

Depuis le début du XX^e siècle, nombre de chasseurs, forestiers et gestionnaires de territoires de chasse ont réfléchi à un système de mesure des trophées de chasse permettant leur comparaison objective, leur analyse scientifique et les contrôles, suivis, conclusions et actions en découlant.

Un peu d'histoire

Le point de départ fut l'initiative d'un passionné de chasse, écrivain et directeur du zoo de Budapest, Herbert Nadler, qui le premier s'essaya à la cotation des trophées de cerfs (les points Nadler). Dans les années 30, avec la création du CIC, ce souhait devint une réalité et un système complet de mensurations des trophées de chasse fut mis au

point pour la plupart des grandes espèces chassables.

En mai 1937, la Commission des Expositions internationales cynégétiques du CIC finalisa et approuva les formules universelles pour la mensuration des trophées qui furent utilisées pour la première fois lors de l'Exposition Internationale de la Chasse à Berlin de 1937. Elles seront retravaillées en 1952, approuvées par l'Assemblée générale du CIC de Düsseldorf en 1954 et publiées dans le « Red Boo » (Édition Paul Parey, 1981) ainsi que les seuils d'attribution des médailles dans le « Blue Book ».

En 2009 un processus complet de révision a été lancé par le CIC International et a abouti à la création du *Trophy Evaluation System* (TES) approuvé en 2014 lors de l'Assemblée générale du CIC à Milan. Il est à noter que

toutes les formules d'évaluation des trophées du CIC sont protégées par les droits d'auteurs « copyright » et sont la propriété intellectuelle du CIC.

Le Manuel

Le *Handbook* ou manuel du CIC pour l'évaluation et la mensuration des trophées de chasse) fournit toute les informations concernant les méthodes d'évaluation des trophées de 41 espèces génériques, les sous-espèces partageant les mêmes méthodes d'évaluation mais se distinguant, le cas échéant, par des seuils de médailles différents. Les mensurations utilisent différents critères propres à chaque espèce, tels la longueur des merrains et andouillers, le poids, le volume, les circonférences des cornes et

bois et certaines caractéristiques de beauté, couleur, régularité, etc.

Le jury d'évaluation des trophées

Le *Trophy Evaluation Board* (TEB) est composé des *Senior International Trophy Judge* (STJ), au nombre d'une cinquantaine et se réunit annuellement afin de préciser les règles d'évaluation du *Handbook* et de débattre des cas particuliers. Toutes les cotations sont dorénavant centralisées dans une base de données informatisée, le *Trophy Evaluation Database* (TED) qui regroupe aujourd'hui près de 20.000 cotations. Le TED permet de garder en mémoire l'ensemble de ces mesures et deviendra à terme une source importante de données pour le monde scientifique.

Utilité de la cotation

L'évaluation des trophées est un des éléments scientifiques qui peut guider et aider les gestionnaires de territoires de chasse dans leur mission. En effet, les cotations permettent d'estimer la « santé » d'une population d'animaux sur un territoire, une région donnée à un moment donné et de suivre la progression de la qualité de cette population, par l'étude des ramures de cervidés, par exemple. Les cotations CIC sont ainsi systématiquement utilisées à des fins de gestion cynégétique par les instances publiques des pays d'Europe de l'Est.

Formation de cotateurs

Le CIC International, situé à Budapest, organise à la demande des délégations nationales du CIC des formations, habituellement 2 jours pour 6 espèces, afin de former des cotateurs agréés, les *Certified CIC Measurer* (CCM) qui, habituellement, travaillent au sein de commissions ou d'associations nationales.

Merci Roger



On peut considérer que, grâce à Roger Buchet, décédé ce 19 novembre, la gestion du cerf en Région Wallonne a gagné en rigueur et en efficacité. Photo : DelBeCIC

Roger Bichet, fut attaché de longue date en tant que technicien de la recherche en Technologie du Bois au « Centre de Recherches de la Nature, des Forêts et du Bois » à Gembloux.

Lorsque, dans le cadre de la régionalisation, le « Laboratoire de la Faune sauvage et de Cynégétique » quittait la Station de Recherches fédérale de Groenendaal pour rejoindre le Centre de Gembloux, Roger Buchet, lui-même chasseur et fils de garde-chasse, fut très vite poussé à rejoindre certaines activités de ce laboratoire et, sous la direction du Professeur Simon de Crombrugghe, de Sabine Bertoouille et de Benoît Manet, à prendre une part active au dépouillement des données de tir du Cerf en Région wallonne. Plus récemment et au-delà de sa prise de pension, il se chargea de façon croissante et efficace de l'expertise de l'âge des cerfs boisés sur base de l'analyse des cernes de ciment des molaires, toujours pour le compte du dit Laboratoire. La contribution de Roger Bichet fut également déterminante pour l'évaluation des trophées au sein des Conseils cynégétiques et pour la mise sur pied des expositions nationales consacrées au Cerf. On peut considérer que, grâce à lui, notamment, la gestion du Cerf en Région Wallonne a gagné en rigueur et en efficacité. Il fut aussi une cheville ouvrière majeure du *Conseil faunistique de la Croix Scaille*.

Roger Buchet était un homme intègre et d'une efficacité sans pareille. Malgré son tempérament souvent bourru et son franc-parler, il savait se ranger aux exigences d'un travail d'équipe; il ne transigeait pas sur ce qui relevait d'un sens moral élémentaire. Pour beaucoup, il incarnait un sanglier des Ardennes par sa fougue, son énergie, son intrépidité et jusqu'à son regard même ! Cette manière d'être cachait aussi un grand cœur.

Nous perdons en Roger à la fois un ami et un collaborateur d'exception. Merci, cher Roger, pour ton dévouement et ta disponibilité sans faille. *Simon de Crombrugghe*



La commission belge d'évaluation des trophées compte 23 personnes dont 3 juges et 17 cotateurs. Photo : DelBeCIC



La prochaine séance de cotation « tout gibier/toutes provenances » aura lieu au Golf Club de Louvain-la-Neuve le samedi 6 février 2021
Photo : DelBeCIC

Au sein de la Délégation belge

En Belgique, la Commission Belge du CIC pour l'Évaluation des Trophées (CBCICET) dépend directement de la Délégation belge du CIC et organise, au minimum, une douzaine de séances de cotation annuellement, tant à l'occasion des expositions de trophées des Conseils Cynégétiques en Wallonie que de séances publiques ouvertes à tout chasseur désirant faire coter un trophée belge

Prochaine séance de cotation

La prochaine séance de cotation « tout gibier/toutes provenances » aura lieu au Golf Club de Louvain-la-Neuve le samedi 6 février 2021 de 9h30 à 16h. Plus d'info auprès du secrétariat de la Commission belge du CIC pour l'Évaluation des trophées via email à secretariat.cbicet@cic-wildlife.be

ou étranger comme celle organisée annuellement à Louvain-La-Neuve en février ou lors de séances privées de cotation chez des particuliers. La cotation est définitive, génère un certificat et, en option, propose une médaille si les seuils requis sont atteints.

La CBCICET est composée actuellement de 3 STJ, d'un STJH, de 17 CCM et de 2 aspirants mesureurs. Elle est présidée par Alain Ranson (ar.cbicet@cic-wildlife.be) et son secrétariat est assuré par Frédéric Simonis (secretariat.cbicet@cic-wildlife.be).

La commission évalue près de 500 trophées par an, provenant essentiellement de Belgique mais aussi d'autres pays européens ou même d'autres continents.

■ Délégation belge du CIC